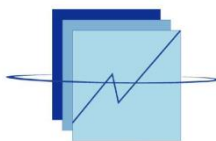


République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICES DU CHIFFRE D’AFFAIRES DANS LES SERVICES (ICAS)

Note d’analyse T2 2022



Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprise pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

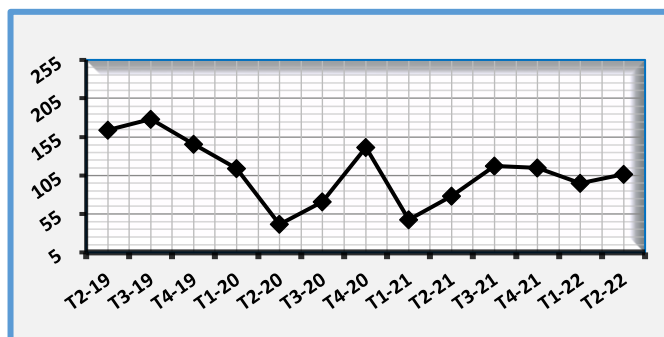
Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle sur les Indices du chiffre d'affaires dans les services (ICAS). Ces indicateurs, base 100 en 2016, mesurent l'évolution du chiffre d'affaires des prestations de service. Les ICAS couvrent les sections H (Transports et Entreposage), L (Activités immobilières), M (Activités spécialisées, scientifiques et techniques), N (Activités de soutien et de bureau et I (Hébergement et Restauration). Les échantillons sont tirés du répertoire des entreprises de l'ANSD et sont actualisés chaque année avec le système des années de référence. Les indices sont publiés au plus tard 75 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de réponse est inférieur à 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas encore effectué ; les analyses sont faites en variation annuelle. Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 90,6% pour les services de soutien et de bureau, 82,8% pour l'immobilier, 91,9% pour l'hébergement et la restauration, 81,5% pour le transport et l'entreposage et enfin 78,1% pour les services spécialisés, scientifiques et techniques.

Une hausse du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration a augmenté de 35,9% au deuxième trimestre 2022, comparé à la même période de l'année précédente. Cette hausse est due à l'augmentation simultanée du chiffre d'affaires issu des services de restauration (+36,3%) et des activités d'hébergement (+35,1%). Sur le premier semestre de 2022, le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration a crû de 59,4%, comparativement à celui de la période correspondante de 2021.

Graphique 1 : Evolution du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

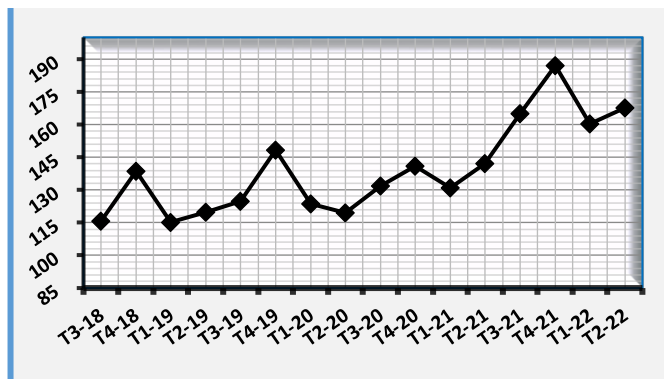


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Un relèvement du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

Le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau s'est redressé de 18,0% au deuxième trimestre 2022, comparativement au trimestre correspondant de l'année précédente. Ce résultat découle de la progression du chiffre d'affaires des activités de toutes les sous-branches exceptés celle des « enquêtes et sécurité » et des « activités des agences de réservation et voyageur » dont les chiffres d'affaire ont diminué, respectivement, de 36,2% et 3,0% sur la période sous revue. Au cours des deux premiers trimestres de 2022, le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau s'est accru de 20,0%, comparativement à celui de la période correspondante de l'année précédente.

Graphique 2 : Evolution du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau



Une diminution du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

En variation annuelle, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage a connu une détérioration de 5,9% au deuxième trimestre 2022. Cette diminution est en relation avec la baisse du chiffre d'affaires des activités de toutes les sous-branches, hormis celles du transport aérien et des activités de poste et de courrier dont les chiffres d'affaires se sont, respectivement, rehaussés de 64,0% et de 9,4% sur la période sous-revue. En revanche, sur les six premiers mois de 2022, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage a connu une hausse de 4,7%.

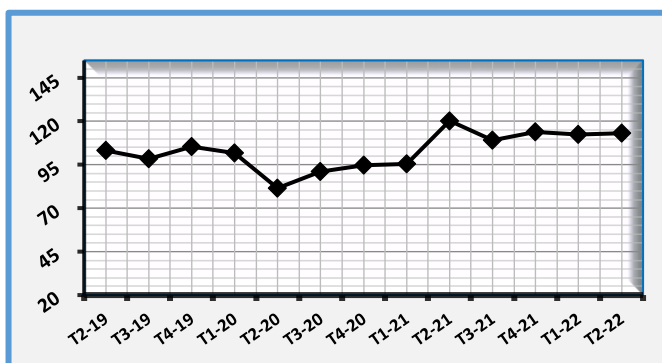
Une baisse du chiffre d'affaires des services immobiliers

Au deuxième trimestre 2022, le chiffre d'affaires des services immobiliers est ressorti en baisse (-2,9%), par rapport à la même période de l'année précédente. Cette diminution est imputable au repli du chiffre d'affaires issu de la location immobilière et activités sur biens propres (-3,2%). En revanche, la hausse du chiffre d'affaires des activités des agences immobilières (+20,1%) a atténué cette baisse. Sur le premier semestre 2022, le chiffre d'affaires des services immobiliers s'est redressé de 8,3%, en comparaison avec celui de la même période de 2021.

Une chute du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

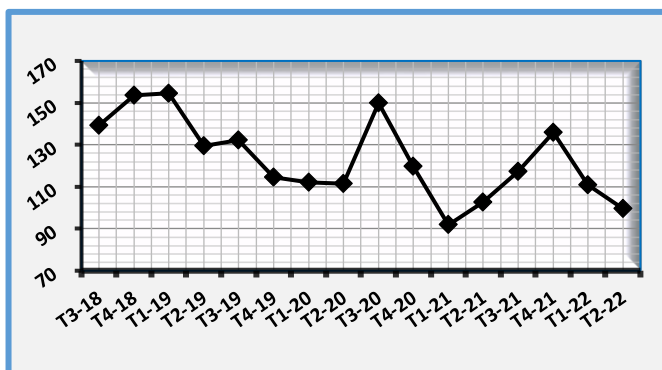
Au deuxième trimestre 2022, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques a baissé de 13,4% en variation annuelle, en liaison avec la diminution de celui de toutes les sous-branches. De même, sur les six premiers mois de 2022, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques a chuté de 8,2%, relativement à celui de la période correspondante de 2021.

Graphique 3 : Evolution du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage



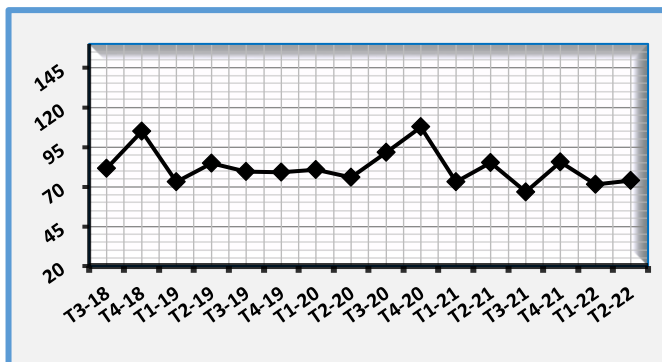
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 4 : Evolution du chiffre d'affaires des services immobiliers



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 5 : Evolution du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Annexe

Tableau 1 : indice du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Désignation des services	T2-21	T1-22	T2-22	T2-22/ T2-21	2T-22/2T-21
HEBERGEMENT	89,0	112,2*	120,2	35,1	67,4
Services d'Hébergement	89,0	112,2*	120,2	35,1	67,4
RESTAURATION	72,3	85,7*	98,5	36,3	55,5
Services de Restauration	72,3	85,7*	98,5	36,3	55,5
ENSEMBLE	78,1	94,5*	106,1	35,9	59,4

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 2 : indice du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

Désignation des services	T2-21	T1-22	T2-22	T2-22/ T2-21	2T-22/2T-21
LOCATION ET LOCATION-BAIL	200,3	234,5*	296,3	47,9	38,1
Location et location-bail	200,3	234,5*	296,3	47,9	38,1
ACTIVITES LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES	141,2	175,2*	183,2	29,8	30,3
Activités liées aux ressources humaines	141,2	175,2*	183,2	29,8	30,3
ACTIVITES DES AGENCES DE RESERVATION ET VOYAGISTES	48,3	55,1*	46,9	-3,0	38,5
Activités des agences de réservation et voyagistes	48,3	55,1*	46,9	-3,0	38,5
ENQUETES ET SECURITE	120,2	85,0	76,7	-36,2	-30,0
Enquêtes et sécurité	120,2	85,0	76,7	-36,2	-30,0
SOUTIEN AUX BATIMENTS ; AMENAGEMENT PAYSAGER	102,0	126,1*	140,7	37,9	19,8
Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager	102,0	126,1*	140,7	37,9	19,8
ENSEMBLE	142,0	160,3*	167,5	18,0	20,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 3 : indice du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

Désignation des services	T2-21	T1-22	T2-22	T2-22/ T2-21	2T-22/2T-21
TRANSPORTS TERRESTRES	80,9	75,3*	78,6	-2,8	2,5
Transports routiers de passagers	88,4	82,3*	85,9	-2,8	2,5
TRANSPORTS PAR EAU	52,2	44,4*	10,9	-79,1	-44,5
Transports maritimes et côtiers	52,2	44,4*	10,9	-79,1	-44,5
TRANSPORTS AÉRIENS	52,9	70,9*	86,7	64,0	90,2
Transports aériens	52,9	70,9*	86,7	64,0	90,2
ENTREPOSAGE ET ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT	203,4	179,2*	165,3	-18,7	-3,1
Entreposage	144,6	138,3	140,2	-3,1	14,7
Activités des auxiliaires de transport	215,3	187,1*	169,6	-21,2	-5,7
ACTIVITES DE POSTE ET DE COURRIER	116,6	121,5*	127,6	9,4	13,9
Activités de poste et de courrier	116,6	121,5*	127,6	9,4	13,9
ENSEMBLE	120,3	112,6*	113,3	-5,9	4,7

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

*Données mises à jour

Tableau 4 : indice du chiffre d'affaires des services immobiliers

Désignation des services	T2-21	T1-22	T2-22	T2-22/ T2-21	2T-22/2T-21
ACTIVITES IMMOBILIERES	102,6	110,9*	99,7	-2,9	8,3
Location immobilière et activités sur biens propres	105,9	114,0*	102,5	-3,2	7,9
Activités des agences immobilières	25,3	34,5*	30,4	20,1	35,9
ENSEMBLE	102,6	110,9*	99,7	-2,9	8,3

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 5 : indice du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

Désignation des services	T2-21*	T1-22	T2-22	T2-22/ T2-21	2T- 22/2T- 21
ACTIVITES JURIDIQUES ET COMPTABLES	117,0	106,4*	105,2	-10,1	0,9
Activités juridiques et comptables	117,0	106,4*	105,2	-10,1	0,9
ACTIVITES D'ARCHITECTURE, D'INGENIERIE ET TECHNIQUES	71,2	43,6*	59,9	-15,9	-23,7
Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques	71,2	43,6*	59,9	-15,9	-23,7
PUBLICITE ET ETUDES DE MARCHE	86,8	78,5*	72,3	-16,8	-8,4
Publicité et études de marché	86,8	78,5*	72,3	-16,8	-8,4
ENSEMBLE	85,3	71,3*	73,8	-13,4	-8,2

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

(*) Données mises à jour

Champ couvert

Le champ d'application de l'ICAS comprend les sections H (transports et entreposage), L (activités immobilières), I (hébergement et restauration), N (activités de soutien et de bureau) ainsi que la section M (activités spécialisées, scientifiques et techniques). Cependant, toutes les sections dans les services ne sont pas encore couvertes par le calcul de cet indice.

Modalité de tirage de l'échantillon

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur des services. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui se situent en deçà du seuil sont repêchées. Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le secteur des services. La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne qui ont déposé au moins une fois un état financier.

Modalité de calcul des indices

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble.

Les indices élémentaires représentent le rapport du chiffre d'affaires au cours du trimestre courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA, rev1). Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur général : **Pr Allé Nar DIOP**

Directeur général Adjoint : **Dr Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques conjoncturelles : **Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Manga NDIAYE, Ndoffene DIOUF & Alassane SARR.**

Equipe de collecte : **Nafy KANOUTE, Amadou SALL, Ibrahima BA & Laure Alice Valérie BADJI**

Diffusion: **EI Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA**